

## La mairie d'Ermont donne sa chance aux détenus

**L**A VIE ne lui a pas fait de cadeau. A 42 ans, Pascal\* ne compte plus, ou ne veut plus compter, le nombre de fois où il s'est retrouvé en prison. Autour d'une dizaine, confie-t-il. Alors, ce qui lui arrive aujourd'hui, il le prend comme un cadeau du ciel. « C'est la première fois qu'on me fait confiance », lâche-t-il avec le sourire. Pascal vient de décrocher à Ermont le premier contrat d'avenir signé avec un détenu par une mairie du Val-d'Oise.

Au service technique qu'il a intégré depuis une semaine, c'est un employé presque comme les autres. Son blouson fluo jaune sur sa cote de travail verte, il se fond parmi l'équipe avec laquelle il travaille actuellement à planter des piquets sur la voirie.

*« Ici, les gens  
m'appellent  
monsieur »*

Mais Pascal, embauché pour trois mois, n'est pas tout à fait comme ses nouveaux collègues. Sorti de la maison d'arrêt d'Osny où il purgeait une peine de dix-neuf mois de prison — « pour ivresse », d'après ses explications —, il bénéficie depuis le 21 novembre d'un placement extérieur au Centre protestant de Saint-Prix (CPCV), un foyer où se trouvent actuellement dix-sept autres ex-détenus.

Pascal aura définitivement purgé sa peine le 23 mars prochain. « Il est rémunéré sur la base du smic, 26 heures par semaine, et son contrat court jusqu'au 10 mars prochain. Cela se passe bien », se félicite son chef d'équipe. « C'est très bien. Les gens m'appellent monsieur ici... », savoure Pascal, qui rêve de pouvoir continuer après le 10 mars, à Ermont ou ailleurs.

D.P.

\* Le prénom a été modifié.